

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

Saint-Péray

le Mag

HIVER
2023-2024

N°66

INVITATION

Jacques Dubay, Maire de Saint-Péray
et l'Équipe Municipale
vous invitent à la

cérémonie des vœux 2024

mardi 9 janvier 2024 à 19 h, au CEP du Prieuré.

Saint-Péray, territoire de

RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

ÉDITO	3	16	SPORT
RETOUR EN IMAGES	4	18	SOLIDARITÉ
CITOYENNETÉ	6	20	INTERCOMMUNALITÉ
JUMELAGE	8	21	RESSOURCES HUMAINES
ENVIRONNEMENT	9	22	FINANCES
ÉCONOMIE	10	24	ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE
CULTURE	12	26	TRIBUNES
AMÉNAGEMENT - VOIRIES - BÂTIMENTS	14	27	ÉTAT CIVIL



VOTRE RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE MENSUEL
Recevez cette lettre municipale, inscrivez-vous sur :

www.st-peray.com

Infos pratiques

PERMANENCE DES ÉLUS
TOUS LES SAMEDIS MATIN
DE 9 H À 12 H

ACCUEIL ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
04 75 81 77 77

SERVICES TECHNIQUES
URBANISME
04 75 81 77 70

ESPACE ENTREPRISES - EMPLOI
04 75 81 77 86

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT -
ANIMATION AFFAIRES SCOLAIRES
04 81 16 08 07

CRÈCHE LES LOUPIOTS
04 75 40 64 20

CEP DU PRIEURÉ
04 75 74 77 00

RÉSIDENCE MALGAZON
04 75 40 41 03

MÉDIATHÈQUE
04 75 40 41 42

POLICE MUNICIPALE
04 75 25 85 04

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
04 75 41 99 19

HÔTEL DE VILLE 8 H | 12 H ET 13 H 30 | 17 H 30 + TOUS LES MARDIS JUSQU'À 18 H 30

 secretariatgeneral@st-peray.com  www.st-peray.com  **04 75 81 77 77**

 **MAIRIE DE Saint-Péray - 07**

Édito



En ce début d'année, nos pensées vont à tous ceux qui souffrent dans le monde avec les conflits qui perdurent, se succèdent et génèrent de terribles souffrances pour tous. Nous n'oublions pas les dramatiques événements plus proches de nous qui témoignent de la violence que notre société peut générer. À ces tristes nouvelles et aux interrogations quant à un avenir serein pour notre société, s'ajoute la prise de conscience des difficultés qui nous attendent du fait du dérèglement climatique. On en mesure l'ampleur dès aujourd'hui. Les clivages exacerbés, les buzzs médiatiques incessants, le déchaînement de violence sur les réseaux sociaux, doivent nous conduire à réfléchir sur un temps long où nuance et tolérance sont essentielles. Pour s'apaiser, notre société doit renouer avec le respect mutuel, le souci du service au plus grand nombre et un effort de chacun.

La proximité de l'échelon communal en fait certainement le lieu où il est plus facile d'œuvrer concrètement. Le rôle des élus, face à ces enjeux, est d'imaginer des politiques publiques efficaces, acceptables et respectueuses de tous, loin des approches dogmatiques cultivées par des minorités. Une nouvelle année s'ouvre, avec l'équipe municipale, nous allons continuer à travailler dans l'intérêt des saint-pérollais en respectant nos engagements. Ce nouveau magazine vous permettra de mesurer l'action municipale et de découvrir les nombreux projets à venir. Le contexte budgétaire contraint et la situation inflationniste compliquent la réflexion et le travail des agents municipaux et des élus. Anticiper, continuer à entreprendre, trouver des solutions pour faire face aux problèmes, c'est tout le sens des projets portés par notre équipe. Bien gérer l'argent public tout en investissant pour l'avenir, définir des priorités comme l'éducation, le cadre de vie, la sécurité, l'environnement, mais aussi le développement du sport, de la culture, le renforcement du lien social est notre ligne de conduite. Nous faisons de notre mieux chaque jour pour faire de Saint-Péray une ville vivante et accueillante, une ville animée où il fait bon vivre. Merci à toutes celles et tous ceux qui accompagnent ce développement et qui s'investissent au quotidien pour Saint-Péray.

Belle et bonne année 2024 à chacune et chacun d'entre vous.

Jacques DUBAY
Maire de Saint-Péray

INVITATION

Nous sommes heureux de vous inviter à la
cérémonie des vœux aux habitants

le mardi 9 janvier à 19 h

au CEP du Prieuré



Retour en images

Cérémonie du 14 juillet



La cérémonie du 14 juillet a honoré de nombreux récipiendaires et salué l'engagement des pompiers professionnels et des volontaires. L'occasion également de saluer la contribution des policiers municipaux et nationaux ainsi que celle des militaires.

L'été de SAC ADOS



Cet été, le centre de loisirs municipal SAC ADOS a une nouvelle fois connu un grand succès. Les jeunes ont pu profiter de nombreuses activités et partager des bons moments.

Le périple de nos 5 collégiens



5 collégiens ont rallié Saint-Péray à Gross-Umstadt à vélo, parcourant près de 900 km en 12 jours. Une expérience unique et beaucoup de souvenirs.

Première cuvée des vignes pédagogiques



Viticulteurs et élus se sont réjouis de la première cuvée de la vigne pédagogique plantée en 2019, située au cœur de la ville. Merci à Thomas Dessagne du Domaine du Géant et à Stéphane Robert du Domaine du Tunnel pour leur implication et l'accueil de classes tout au long de l'année.

Les 100 miles de France



Pour la 2^e édition des « 100 Miles », 180 coureurs ont relevé le défi incroyable de parcourir 160 km entre Saint-Péray et Le Cheylard. Parmi ces coureurs, nous avons retrouvé 3 saint-pérollais ! Bravo à eux !

Le cinéma de plein air



C'est la tête dans les étoiles que le public, venu en nombre, a assisté à 2 projections en plein air : « Eiffel » et « Top Gun ».

Fête des vins et du jumelage



Quel plaisir de se retrouver chaque année pour cet événement incontournable. Trois jours de bonne humeur et de convivialité !

Ronde de Crussol



800 coureurs ont pris le départ de la 22^e édition de la Ronde de Crussol ! Tous étaient ravis des parcours et de la beauté des paysages traversés !

Opération brioches



200 brioches ont été vendues, générant des recettes d'un montant de 1 000 reversé à l'ADAPEI 07. Merci aux bénévoles de la Croix-Rouge qui ont participé activement à cette opération !

Forum des associations



Près de 50 associations étaient présentes au CEP du Prieuré pour mettre en avant leurs activités culturelles, sportives et sociales !

Match d'ouverture de la coupe du monde de rugby



Une soirée magnifique à l'hôtel de ville pour célébrer la victoire des Bleus contre les All Blacks, avec une foule enthousiaste et une ambiance exceptionnelle.

12^e rassemblement de voiture historiques



Cette journée a rassemblé 243 voitures sur la place de l'Hôtel de ville, Gérard Mallen. Près de 4 000 personnes de tout âge ont profité de cette belle manifestation.

Accueil des nouveaux saint-périllais



Samedi 18 novembre, le maire et les élus ont accueilli les nouveaux habitants. L'occasion pour eux de présenter la commune, ses services, ses événements ou encore ses travaux.

Citoyenneté



FIN DU MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : 2 ANNÉES REMPLIES D'ACTIONS



Visite du Sénat

Le CMJ a été élu en 2021, après 2 ans d'engagement, leur mandat touche à sa fin. Les nombreuses actions témoignent de leur détermination à contribuer au développement de la commune, à l'amélioration de leur cadre de vie, mais aussi d'une belle ouverture sur le monde et d'un réel souci de solidarité. Une de leurs premières initiatives a d'ailleurs été l'organisation d'une tombola en soutien à l'Ukraine. Ils ont également laissé une empreinte verte en plantant des arbres sur le nouveau parcours vélo. Le CMJ a aussi organisé une rencontre entre élèves de 6^e et de CM2 au château de Beaugard. Soucieux du bien-être des habitants, du maintien d'un environnement propre et sain, ils ont organisé une journée de nettoyage dans notre commune. Un moment fort et exceptionnel a été leur voyage à Paris. Ils ont découvert les coulisses du Sénat et le fonctionnement de cette institution. Leur participation aux commémorations a été très appréciée et témoigne de leur intérêt pour l'histoire. La présence de nombreux jeunes à ces cérémonies est indispensable pour conserver une mémoire de ces dures périodes. Nous remercions les 17 jeunes élus pour ce premier mandat en tant que conseillers municipaux jeunes. Nous espérons que cette expérience leur aura donné le goût de s'investir pour la collectivité et que de nouveaux jeunes citoyens prendront le relais pour faire progresser notre commune avec un enthousiasme communicatif.



Remise des écharpes



Solidarité Ukraine



Visite des infrastructures



Commémoration



Action en lien avec Malgazon



Plantation des arbres



Saint-Péray ville propre



Rencontre CM2 - 6^e

NOUVEAU SERVICE POUR VOS TITRES D'IDENTITÉ

Depuis le 2 octobre, la mairie vous accueille pour la réalisation de vos passeports et cartes d'identité. Ce service est à votre disposition sur rendez-vous. Pour déposer vos dossiers, il est nécessaire de remplir une pré-demande sur le site ANTS, puis de prendre un rendez-vous en ligne sur notre site internet :

<https://www.st-peray.com/titre-didentite/>.

Les plages horaires proposées sont du lundi au vendredi, uniquement le matin. Les titres peuvent être retirés les mardis de 13 h 30 à 18 h 30 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Chaque rendez-vous dure environ 30 minutes. Nous vous rappelons qu'un dossier incomplet nécessitera la prise d'un nouveau rendez-vous. Toutes les informations nécessaires, ainsi que la liste des documents à fournir lors du dépôt de votre dossier, sont disponibles sur notre site, sous la rubrique « Vos démarches » -> « Titres d'identité ».



ACCUEIL DES COLLÉGIENS ALLEMANDS EN MAIRIE

Dans le cadre des échanges linguistiques au collège de Crussol, les élus ont accueilli les élèves du collège de Gross-Umstadt, accompagnés de leurs enseignantes. Tous ont souligné l'importance de ce lien entre nos 2 villes en rappelant les grandes dates du jumelage entre Gross-Umstadt et Saint-Péray. Après une présentation de la commune, les élèves ont pu poser leurs questions, et un moment convivial est venu clôturer cette matinée. Par la suite, les jeunes ont été rejoints par leurs correspondants saint-pérollais sur le marché hebdomadaire.



DEVOIR DE MÉMOIRE : 11 NOVEMBRE 2023

Les saint-pérollais sont venus en nombre pour le 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, rendant ainsi hommage à tous les soldats morts pour la France. C'est au son de la marche militaire jouée par les « Plattes-Bandes » que le cortège est parti de la mairie pour rejoindre le monument aux morts. De nombreux jeunes du collège et des écoles de la commune, accompagnés de leurs enseignants, ainsi que du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et des représentants d'associations, ont également tenu à honorer l'invitation de la mairie et de l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants). L'hymne européen a marqué le début de cette cérémonie. Le traditionnel dépôt de gerbes a eu lieu après la lecture émouvante de textes par les enfants. Tous les participants ont souhaité souligner le caractère mémoriel de cette cérémonie qui s'est clôturée par la Marseillaise jouée par l'Harmonie de Saint-Péray, toujours présente lors des cérémonies. Un grand merci pour leur présence aux représentants du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Péray, à la police municipale et nationale, au détachement du 7^e escadron, au 1^{er} régiment de Spahis dont Saint-Péray est la ville marraine, aux représentants du monde combattant, à l'ensemble des porte-drapeaux, ainsi qu'aux membres des associations. Un grand merci également aux jeunes

du CMJ, aux collégiens, aux élèves et aux professeurs de la commune pour leur participation très appréciée. À noter une première avec la présence d'un élève portant le drapeau du collège de Crussol.



Jumelage

LA WINZERFEST : LA FÊTE DES VINS À GROSS-UMSTADT

Du 15 au 18 septembre, la délégation de Saint-Péray s'est rendue à la Winzerfest, la fête des vignerons de Gross-Umstadt. La nouvelle reine des vins, Savana Pinel, et sa dauphine Ciana Edwards ont effectué leur premier déplacement en tant qu'ambassadrices de Saint-Péray. Étaient présents la présidente du comité de jumelage, Johanna Veyrie, de nombreux élus, ainsi que des membres du groupement du personnel. Le vendredi soir, lors de la cérémonie d'ouverture, nos représentants ont salué et remercié le travail de tous et ont remis le traditionnel chèque pour les pompiers de Gross-Umstadt. Le samedi, l'ensemble de la délégation, rejointe par Jacques Dubay, maire de Saint-Péray, a participé au couronnement de la princesse. Le dimanche, les maires des villes ont participé au grand défilé festif. Ce week-end convivial a été marqué par de nombreuses rencontres officielles, favorisant ainsi les échanges entre les représentants de Saint-Péray, de Gross-Umstadt, de Santo Tirso et d'Asso. Un grand merci à René Kirch, maire de Gross-Umstadt pour son accueil chaleureux.



LA FÊTE DU CHEVAL À ASSO !

Du 6 au 9 octobre, la délégation de Saint-Péray, composée de 18 personnes, membres du Comité de Jumelage et élus, s'est rendue à Asso pour marquer le 21^e anniversaire du jumelage ! Pendant le week-end, les élèves italiens ont pris le temps de présenter leurs réalisations aux délégations sur le thème de la fête du cheval. La cérémonie officielle a été l'occasion de célébrer cet anniversaire du jumelage : la commune d'Asso a offert à la ville de Saint-Péray un cadre symbolisant la localisation d'Asso. De plus, un chèque a été remis par Saint-Péray au bénéfice de l'association Pro Asso. Le GASP (Gruppo Amici Saint-Péray Asso) a été particulièrement honoré. Un autre moment fort du week-end a été la remise des récompenses aux éleveurs de chevaux.



LA FÊTE DE SÃO BENTO À SANTO TIRSO !

Une délégation française s'est rendue au Portugal début juillet pour la traditionnelle fête de São Bento ! Au programme de ce week-end : visites culturelles, animations musicales, le traditionnel folklore, défilés, échanges avec les élus, et encore des cérémonies officielles ! Ces 3 jours de fête populaire rythment la ville de Santo Tirso !





Environnement

UNE NOUVELLE SOLUTION DE COVOITURAGE POUR LES SAINT-PÉROLLOIS AVEC KLAXIT, PRATIQUE, EFFICACE ET ÉCONOMIQUE !

À l'heure de la double problématique du réchauffement climatique et de la flambée des prix des carburants, Valence Romans Mobilités (VRM) a décidé d'expérimenter une nouvelle application permettant de mettre en lien des covoitureurs et de réserver leurs trajets de déplacements quotidiens. Il s'agit de l'application Klaxit. Valence Romans Mobilités s'engage à offrir le covoiturage aux passagers et à rémunérer le conducteur : tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 67 communes du territoire sont subventionnés, le passager n'a rien à payer, c'est VRM qui paie la course au conducteur. Les conducteurs seront rémunérés de 1,5 € à 3 € en fonction du parcours et du nombre de personnes transportées. De son côté, Klaxit fait profiter aux covoitureurs du plan national instauré cette année. Tout conducteur n'ayant pas bénéficié d'une prime CEE touchera 25 € au premier trajet réalisé sur Klaxit, puis 75 € supplémentaires s'il réalise 9 autres trajets dans les 3 mois.



Téléchargez
l'app' Klaxit



NOS VERGERS PÉDAGOGIQUES S'ÉTOFFENT

Les promeneurs des bords du Mialan ont pu admirer les productions des pommiers et cognassiers ainsi que des arbustes à petits fruits. Le verger pédagogique municipal s'enrichira cet automne de diverses variétés locales d'oliviers, avec des soins partagés entre le service des espaces verts de la ville et les habitants. Des ateliers ont été organisés pour se familiariser à la culture des arbres fruitiers et aux soins nécessaires. Les informations sur ces ateliers sont diffusées via facebook et le site internet de la commune. Les mois de février et mars 2024 seront réservés à la plantation des oliviers, les outils seront fournis. Le verger se situe sur la rive droite du Mialan, le long de l'avenue Colette Dimberton, après l'espace de jeu et le rond-point de Ploye.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Dominique Durand, conseiller municipal, au 06 73 15 58 33.



VÉLO'BOX

Saint-Péray est désormais dotée de 4 Vélo'box sécurisées, situées **place Louis Alexandre Fort, parking Marcale, avenue Marc Bouvat, et La Maladière**, avec des places disponibles. Les résidents peuvent les louer pour 10 € par mois ou 40 € par an (20 € par an pour les abonnés Citéa ou Libélo). **Pour réserver une Vélo'Box, contactez le 04 75 600 626 ou rendez-vous à l'agence Mobilités de Valence, 11 bis boulevard d'Alsace, 26000 Valence** (proche du cinéma le Navire, arrêt Pôle Bus).





Économie

RETOUR SUR LE FORUM BTP / TP / ESPACES VERTS

Le jeudi 21 septembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir la toute première édition du Forum de l'Emploi au CEP du Prieuré. Cette initiative, organisée conjointement par l'Espace Entreprises-Emploi et la Plateforme Emploi, a mis en lumière les métiers du BTP, des travaux publics, et des espaces verts, et a rassemblé une vingtaine d'entreprises et partenaires engagés dans le domaine de l'emploi. À l'issue de ces rencontres entre recruteurs et personnes en recherche d'emploi, les entreprises et partenaires participants ont pu échanger autour du verre de l'amitié. Une très belle réussite pour cette première édition, qui sera renouvelée chaque année sur un secteur économique différent.



CONSOMMEZ LOCAL C'EST L'IDEAL

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée à promouvoir l'idée que l'achat local présente des avantages pour tous. Derrière ce slogan, de nombreuses actions concrètes ont été menées par les élus. Des animations sont régulièrement organisées, notamment sur le très animé marché du mercredi (la dernière a eu lieu le 6 décembre). Elles visent à mettre en lumière la diversité et la qualité de l'offre locale. En collaboration avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), la commune propose une aide aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat (TPE) disposant d'un point de vente en centre-ville. Cette aide peut couvrir la rénovation de locaux, des travaux visant à améliorer la performance énergétique, ainsi que l'acquisition de matériel d'exploitation. En concertation avec la Communauté de Communes Rhône Crussol, nous encourageons les complémentarités entre le cœur de ville et les zones d'activités pour que le dynamisme des uns et des autres crée une synergie permettant à tous de consommer local.



8^e ÉDITION DES RENCONTRES DES ENTREPRISES

Les entreprises saint-pérollaises étaient conviées le 6 novembre au CEP du Prieuré pour l'échange traditionnel avec l'équipe municipale. Au cours de cette soirée, les élus ont présenté les projets en cours et dressé un bilan des actions soutenues par l'Espace Entreprises-Emploi (3E). Sébastien Gourdon, président-fondateur de la start-up Pirates, a présenté ses activités de promotion du «hacking éthique», une méthode novatrice de lutte contre la cybercriminalité.

La soirée riche en échanges s'est achevée autour du verre de l'amitié, en présence d'acteurs du monde viticole de notre commune.



PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRISES

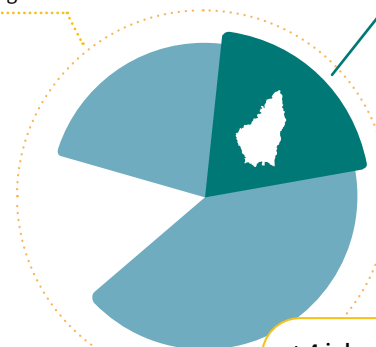
Le 20 octobre, les nouvelles entreprises de la commune étaient invitées à la mairie pour un petit-déjeuner au cours duquel les élus ont présenté les différents projets en faveur du développement économique local. Des échanges ont ensuite eu lieu, permettant aux entreprises de présenter leurs activités aux participants.



LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023

116 personnes en recherche d'emploi accompagnées

Près de 30 emplois pourvus localement



93 personnes (80 %) ont trouvé une solution d'emploi ou de stage

+ 4 jobs dating et informations collectives proposés

(chiffres arrêtés au 1^{er} octobre).

LES SPECTACLES À SAINT-PÉRAY

La ville a enrichi sa saison culturelle de 2 spectacles ! Le premier a eu lieu le 15 septembre et a mis à l'honneur Thierry Roudil pour sa représentation « À Contresens ». Devant un public nombreux il a partagé son parcours personnel et professionnel avec émotion. Le second, « Un spectacle familial » joué par Mathieu Madenian le 23 novembre qui a également remporté un vif succès en faisant salle comble !



FÊTE DES VINS ET DU JUMELAGE

La 56^e édition de la fête des vins et du jumelage a connu un succès exceptionnel, enregistrant une affluence record avec une augmentation de la fréquentation de 30 % par rapport à 2022, attirant près de 18 000 visiteurs !



Vendredi soir : soirée mémorable !

Le public était au rendez-vous pour la soirée d'ouverture ! Comme chaque année, le week-end a commencé par le couronnement de la reine et de ses dauphines. Félicitations à Savana Pinel, reine des vins et du jumelage 2023, ainsi qu'à ses 2 dauphines, Ciana Edwards et Manon Bruyat. Le traditionnel feu d'artifice a pris la suite puis a laissé place au DJ pour le plus grand plaisir de tous !



Samedi : journée et soirée riches en émotion !

La journée a débuté avec l'inauguration du salon des vins et de la gastronomie qui a remporté un grand succès tout le week-end. Le public a pu participer à une journée à la fois sportive et conviviale. L'espace de jeux sur la place de la mairie a ravi petits et grands. Un flashmob a lancé la soirée et plusieurs animations musicales ont été appréciées tout au long de la nuit.



Dimanche : une journée d'échanges et de partages

La cérémonie officielle du jumelage a eu lieu le dimanche matin au Château de Beauregard en présence de l'ensemble des délégations. Le traditionnel Corso a clôturé ce week-end festif ! Un grand merci au public qui a répondu présent, ainsi qu'à tous les restaurateurs, commerçants, vignerons de l'AOC Saint-Péray, au comité de jumelage, à la Confrérie du Saint-Péray et aux nombreux bénévoles. Un grand merci également aux associations, aux partenaires, à la police municipale et nationale, ainsi qu'aux agents des services municipaux, sans lesquels rien de tout cela n'aurait été possible !

**Nous vous donnons rendez-vous les 30/31 août et 1^{er} septembre 2024
pour un nouveau week-end festif et convivial !**

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DE HAÏKUS : ÉVEILLEZ VOTRE CRÉATIVITÉ POÉTIQUE

Nous lançons un appel à tous les amateurs de poésie pour créer des haïkus inspirants et créatifs qui seront diffusés sur l'écran du CEP du Prieuré.

Qu'est-ce qu'un haïku ? D'origine japonaise, c'est une forme de poésie concise, composée de 3 lignes, qui capture la beauté de la nature, des émotions humaines ou de la vie urbaine en peu de mots.

Pour participer, nous vous invitons à suivre ces 3 étapes :

- créez votre Haïku ;
- partagez votre poésie avec nous en l'envoyant à « pole-culturel@st-peray.com » avec votre nom et prénom tout au long de l'année ;
- les Haïkus sélectionnés seront affichés sur notre écran pendant quelques semaines.

Laissez parler votre créativité et partagez votre vision poétique de notre ville.

Merci d'avance de votre participation.



LA CHAPELLE DU PRIEURÉ : LIEU PRIVILEGIÉ POUR DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

La Chapelle du Prieuré à Saint-Péray, qui a retrouvé sa « splendeur » après de longs mois de travaux de rénovation, est maintenant prête à accueillir des expositions. Officiellement inauguré le 9 septembre 2023, ce petit bijou, est situé au-dessus du CEP du Prieuré. Merci aux financeurs régionaux et départementaux ainsi qu'aux membres du lotissement qui ont accompagné la commune pour cet investissement.

Les artisans locaux ont bien travaillé pour restaurer la chapelle. Les artistes saint-pérollais auront ainsi l'opportunité de présenter leurs œuvres dans ce cadre intimiste, comme cela a été le cas lors de l'inauguration en présence des artistes Véronique Bridoux, Claude Junglubth, Mycette et Robert Dorgon.

Le CEP du Prieuré sera responsable de la gestion et de l'organisation des expositions au sein de la Chapelle. Que vous soyez artiste en herbe ou confirmé, n'hésitez pas à vous identifier pour exposer dans ce lieu qui ne demande qu'à mettre en lumière vos talents.



Agenda

Programme des festivités du 1^{er} semestre 2024

- | | |
|----------------------------|--|
| 9 janvier | Vœux à la population à 19 h au CEP du Prieuré |
| 23 janvier | Galette des aînés organisée par le CCAS |
| 10 & 11 février | Festival Rire et Magie au CEP du Prieuré |
| 10 mars | Journée prestige par la confrérie du Saint-Péray |
| 17 mars | Carnaval de Saint-Péray – Place de l'Hôtel de Ville, Gérard Mallen |
| 28 mars | Festival du Quai : Humoriste : Alexandre Pesle |
| 30 mars | Chasse aux œufs au théâtre de Verdure à Crussol |
| 6 avril | Journée de la BD à la médiathèque |
| 11 avril | Spectacle « FEVER » par Mikael Ferreira au CEP du Prieuré |
| 24 mai | Soirée blind-test place de l'Hôtel de Ville, Gérard Mallen |
| 09 juin | Les spectaculaires au parc Chavaran |



Aménagements Voiries - Bâtiments

TRAVAUX DE GROSS-UMSTADT

Afin de favoriser les déplacements à vélo sur l'avenue Gross-Umstadt, des travaux ont été réalisés pour aménager et sécuriser cet axe important, dans le but de prolonger le circuit 8 du réseau Cycléo de Valence Romans Mobilités. À terme, ce parcours devrait relier Valence, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Cornas. Il s'agit d'un projet financé par Valence Romans Mobilité, qui comprend 2 bandes cyclables isolées de la circulation par un séparateur en béton. De plus, des ralentisseurs ont été installés pour limiter la vitesse des automobilistes, et des passages piétons ont été aménagés, facilitant ainsi l'accès aux différents commerces.



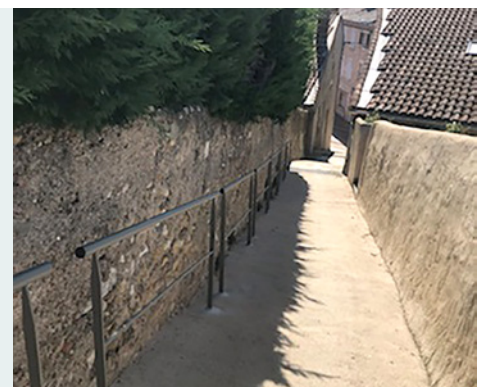
BORNE FONTAINE NEO : ÉCONOMIE D'EAU ET FACILITÉ D'UTILISATION

Une nouvelle borne fontaine a été installée au parc Marcale en partenariat avec Véolia et le Syndicat des Eaux. Celle-ci remplit 3 fonctions : la possibilité de remplir sa bouteille ou sa gourde, de boire directement à la fontaine, ainsi que de se rafraîchir grâce à l'option de «brumisation» en cas de fortes chaleurs. En résumé, cette borne très économique en eau va permettre aux saint-pérollais de profiter d'une source d'eau potable en toute saison !



NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS SECURISÉE

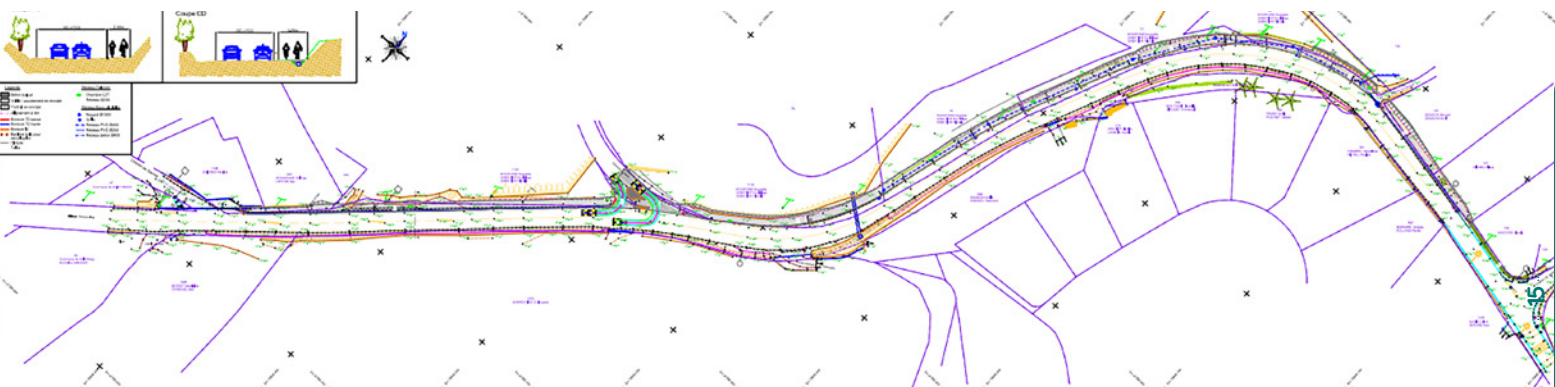
Une nouvelle rampe d'accès a récemment été installée pour faciliter les déplacements vers le cœur de la ville. Cette rampe s'étend entre le chemin (et l'allée) de la Briale et la rue de la République. Désormais, il est beaucoup plus pratique et tranquille d'emprunter cet itinéraire. À l'automne, une chicane sera mise en place pour ralentir les deux-roues, tout en les encourageant à utiliser l'avenue Victor Tassini.



TRAVAUX VOIE DOUCE : RD533 - CHEMIN DE GACHET

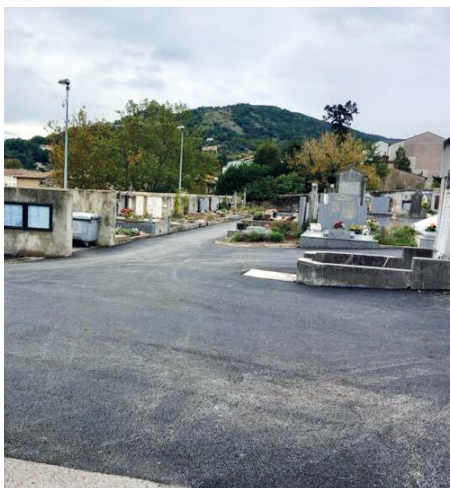


Favoriser et sécuriser les mobilités douces est une priorité pour la ville de Saint-Péray. C'est pourquoi la commune a souhaité aménager une voie douce cyclable et piétonne le long de la RD 533. Ce projet permettra un cheminement sécurisé du chemin de Gachet au Chemin du mois de mai, tout en incluant la réfection du croisement du chemin du Tram et de la RD 533 pour améliorer la visibilité.



POURSUITE DES TRAVAUX DU CIMETIÈRE

La commune poursuit ses travaux de réfection des allées du cimetière afin que les familles désirant venir se recueillir sur la tombe d'un proche puissent le faire dans les meilleures conditions. Cette deuxième phase de travaux concerne l'entrée du cimetière et les allées adjacentes. Ainsi, certaines allées et contre-allées ont vu leur revêtement remplacé par un enrobé ou un tout nouveau revêtement minéral durable, facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Parallèlement, les agents municipaux veillent à nettoyer l'ensemble des parties communes du cimetière et à entretenir les espaces verts.

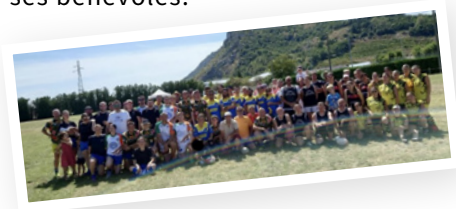




Sport

FÊTE DES VINS : DES ASSOCIATIONS SPORTIVES TOUJOURS ENGAGÉES

Chaque année, lors de ce week-end festif, le samedi est dédié au sport. Lors de cette journée, de nombreuses activités sportives sont proposées aux grands comme aux petits : du contest de trottinette, au tournoi de football et de rugby touché, en passant par les randonnées pédestres et cyclistes, ainsi que le concours de pétanque, cette édition a été une véritable réussite. Un grand merci aux associations et à l'ensemble de ses bénévoles.



LA JOURNÉE SPORT DE LA FÊTE DES VINS EN QUELQUES CHIFFRES



**VTT / GRAVEL
/ VELO DE ROUTE**
830 participants
+ de 60 bénévoles



**RANDONNÉES 9 KM
/ 15 KM / 23 KM**
630 participants
70 bénévoles



**CONCOURS
DE PÉTANQUE**
152 triplettes, 456 participants,
30 bénévoles



**TOURNOI DE RUGBY
LOISIRS - 10 ÉQUIPES**
100 joueurs
20 bénévoles



**CONTEST
DE TROTTINETTE**
15 participants
3 bénévoles



**TOURNOI
DE FOOT**
25 participants
2 bénévoles

AU TOTAL

plus de 2 100 participants
& 180 bénévoles

Nous tenons à remercier les associations suivantes pour leur engagement et leur contribution au défilé du corso (SPS basket, Tennis club de Saint-Péray, Boxing club de Saint-Péray, Bassin de Crussol rugby, Amicale laïque, AGV, Association familiale).



SAINT-PÉRAY : TERRE DE JEUX 2024

En obtenant le label « Terre de Jeux 2024 », Saint-Péray confirme sa position en tant que ville sportive et dynamique et se prépare à sa manière à la venue des Jeux Olympiques à Paris cet été. De janvier à juin, nous vous inviteront à participer à des événements sportifs, des rencontres et des débats en lien avec l'olympisme.

Le mardi 30 janvier à 19 h au CEP du prieuré, **Patrick Montel**, célèbre commentateur sportif de 1983 à 2020, viendra nous relater les 12 Jeux Olympiques qu'il a pu commenter sur France Télévision. Il partagera son expérience et ses nombreuses anecdotes et exploits sportifs des champions de l'Olympe.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE SPORTS/JEUNESSE

Le service sports/jeunesse, composé de Philippe Péalat, Karine Boghossian et Delphine Fraysse, a accueilli cet été de nouveaux agents. Diane Michelas, comme secrétaire, est en charge tout particulièrement de la bourse aux permis, du conseil municipal des jeunes (CMJ) et de la location des minibus de la ville aux associations. Thibault Ruelle, stagiaire alternant, se voit confier le développement sportif et la communication des relations avec les associations.

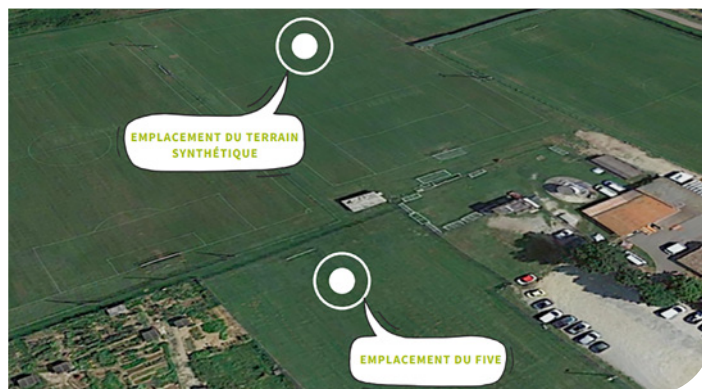
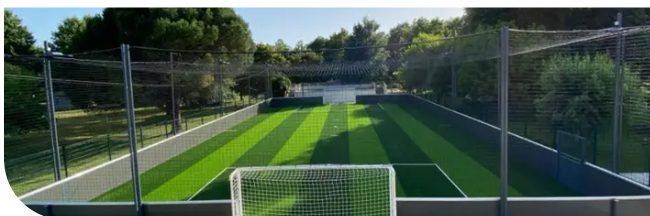
Bienvenue à eux !



DES PROJETS AU STADE DE LA PLAINE POUR 2024

Conformément au vote du budget, tout en surveillant l'augmentation des coûts et en attendant de connaître les aides de nos partenaires (État, Région, Département et Fédérations sportives), la municipalité va réaliser deux équipements footballistiques pour ravir les sportifs. Tout d'abord, grâce au plan national « 5 000 terrains de sport », un espace de jeu sera réalisé entre les jardins familiaux et le parking du stade. Ce petit terrain synthétique, de 5 contre 5 sera ouvert au public à certaines heures. Mais le principal investissement sera la création du terrain synthétique à 11 en lieu et place de l'actuel terrain d'entraînement. Ces deux espaces de jeux permettront à notre club de football, le RCF 07, de poursuivre son développement dans de meilleures conditions, et pourront également être utilisés par les écoles et le centre de loisirs.

- Coût total des 2 projets : 1 125 000 € HT
- Aides de nos différents partenaires : 65 % à 75 %
- Coût pour la commune : 25 % à 35 %

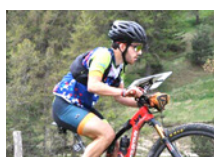


ZOOM SUR 2 CHAMPIONS SAINT-PÉROLLOIS



Léa Curinier, 22 ans, cycliste professionnelle dans l'équipe FDJ Suez

Cette année encore, Léa a excellé dans plusieurs compétitions nationales et internationales : 2^e à la Dwars door de Westhoek, 6^e au Baloise Ladies Tour, et surtout une très belle participation à son premier Tour de France en s'illustrant notamment lors de l'étape mythique du Tourmalet. Beaucoup de saint-pérollais ont suivi le tour féminin en direct à la télévision et ont soutenu cette très sympathique cycliste de Saint-Péray.



Armel Berthaud, 20 ans, licenciés au club Out Door de Saint-Péray

Vice-champion de France et multiple champion d'Europe, Armel a cette année atteint le graal, en décrochant le titre de champion du monde de VTT orientation en République tchèque.

Bravo à nos 2 champions !

N'hésitez pas à informer le service des sports de tous autres exploits sportifs nationaux et internationaux de saint-pérollais.

BELLE RÉUSSITE DE LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue a débuté le 3 octobre au CEP du Prieuré. 2 activités ont marqué cet après-midi inaugural. Tout d'abord, une conférence captivante sur l'Italie, présentée par Dominique Dupré, qui a réussi à emmener l'auditoire au cœur de la culture italienne. Cette présentation a offert aux participants l'opportunité de découvrir ou redécouvrir ce magnifique pays. Ensuite, l'après-midi s'est poursuivi de manière tout aussi divertissante avec une session de karaoké animée par Mickael Ferreira. Le karaoké a permis aux participants de chanter leurs chansons préférées, ajoutant une touche ludique à cette journée culturelle.



Le deuxième après-midi de la Semaine Bleue s'est tenu au Château de Beauregard le jeudi 5 octobre. 4 activités variées étaient au programme, ravissant le public présent. L'après-midi a débuté par un atelier de chimie, suivi d'un atelier de peinture



qui a laissé libre cours à la créativité de chacun. Ensuite, un atelier de création avec des objets de récupération a encouragé la réutilisation créative d'objets du quotidien. Enfin, une session de sport adapté a permis à tous de participer, quelle que soit leur condition physique. La journée s'est terminée par une chasse au trésor amusante. Ces 2 après-midi ont démontré que cette semaine spéciale est l'occasion idéale de se rassembler, d'apprendre, de créer et de partager des moments ensemble.

BILAN DE LA QUINZAINE SOLIDAIRE

Jeudi 19 octobre, le Relais alimentaire a fait le bilan de la quinzaine solidaire : grâce à votre générosité, l'association a récolté près de 700 kg de denrées alimentaires, qui seront distribuées aux familles bénéficiaires ! La collecte a eu lieu dans plusieurs communes : Saint-Péray, Toulaud, Cornas, Saint-Romain-de-Lerps, Chateaubourg, Saint-Sylvestre et Soyons. Un grand merci aux 3 écoles de la commune ainsi qu'au collège de Crussol pour leur implication exemplaire ! Les bénévoles du Relais alimentaire et la commune de Saint-Péray remercient très sincèrement l'ensemble des directeurs des établissements scolaires, les enseignants, les parents d'élèves et le CCAS qui ont contribué à cette fructueuse et nécessaire collecte de produits alimentaires. Les élus ont tenu à saluer l'engagement des bénévoles du Relais alimentaire qui contribuent au bon fonctionnement de cette association.



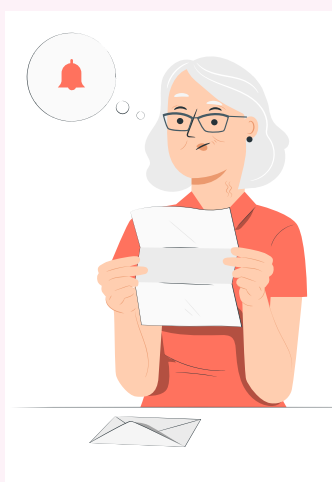
Bénévoles du Relais Alimentaire et les élus du territoire lors du bilan

INTERVENTION SUR LES ARNAQUES

Le 16 octobre, la conférence « Stop aux arnaques » a eu lieu au CEP du Prieuré. 2 agents de la police nationale sont intervenus pour sensibiliser près de 80 personnes à la prévention contre les arnaques. L'objectif de cette conférence était d'informer les participants sur les différentes formes d'arnaques et de leur fournir des informations pour se protéger contre les escroqueries. Ce fut un moment d'échange entre le public et les policiers.



TEMPS DE RECONTRE ET DE CONVIVIALITÉ POUR NOS AÎNÉS



Vous avez plus de 70 ans ? 2 événements sympatiques sont au programme de 2024, promettant des moments conviviaux et gourmands.

Le 1^{er} est donné le 23 janvier à 14 h au CEP du Prieuré pour une dégustation de la traditionnelle galette. Si vous souhaitez y participer merci de venir vous inscrire en mairie ou par téléphone au 04 75 81 77 77 (choix 1), au plus tard le 17 janvier.

Marquez vos calendriers à la date du mardi 25 juin. Vous êtes conviés à un repas qui se tiendra à l'ombre des arbres au Château de Beauregard. Nous fêtons l'été dans une ambiance festive et conviviale.

IMPORTANT : Afin de rester en contact avec vous et de vous tenir informés des événements et des services qui vous sont destinés, nous vous invitons à venir en mairie pour nous fournir vos adresses e-mail ou si c'est plus simple pour vous de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante : servicesadministratifs@st-peray.com

Nous vous remercions par avance !

LA SALLE DE RESTAURANT DE MALGAZON FAIT PEAU NEUVE

L'ensemble du mobilier de la salle à manger de Malgazon vient d'être remplacé. Plus fonctionnel, plus ergonomique et plus moderne, il répond parfaitement aux attentes des résidents et du personnel. Le temps du repas demeure un moment important dans la vie de notre établissement. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers toutes les équipes de Malgazon pour leur dévouement tout au long de l'année. Le coût de cette amélioration s'élève à 18 000 € et a été intégralement pris en charge par le budget de l'établissement.



Intercommunalité

BILAN DE LA FRÉQUENTATION DE LA PISCINE DE SAINT-PÉRAY POUR L'ÉTÉ 2023

La saison estivale 2023 s'est achevée à la piscine intercommunale de Saint-Péray avec un total de 15 165 entrées, malgré un mois de juillet pluvieux. À noter près de 2 000 entrées gratuites ont été enregistrées du 21 au 24 août en réponse à une vague de chaleur et au plan canicule mis en œuvre par Rhône Crussol. La saison estivale terminée, la piscine de Guilhaerand-Granges vous accueille de 12 h à 19 h du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 h le samedi et de 8 h 30 à 12 h le dimanche.



BAIGNADE, CALORIES, LAVAGES : 3 VIES POUR L'EAU DE LA PISCINE

Dans la démarche du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), après le renouvellement du réseau hydraulique de la piscine de Saint-Péray, c'est au tour de la piscine de Guilhaerand-Granges de faire l'objet de travaux dans le but de maîtriser la consommation d'eau et les dépenses d'énergie. L'installation du module « Axone » permet des économies importantes :

- en économisant de l'énergie grâce à la récupération des calories pour préchauffer l'eau ;
- en évitant le gaspillage grâce à une gestion automatisée de l'eau ;
- en stockant l'eau rejetée pour le nettoyage des filtres.

Grâce à ce système, l'intercommunalité répond de façon concrète aux problématiques énergétiques et environnementales.

ZOOM SUR LE FASCINANT WEEK-END

Rhône Crussol Tourisme a célébré le 10^e anniversaire du Fascinant Week-end, mettant en avant le vin et la cuisine gastronomique. L'événement a présenté une « Résidence de Chefs et de Vignerons » avec la participation de 3 chefs étoilés. Les soirées ont été marquées par des dégustations de vins et de plats exquis. Les vignerons locaux ont présenté leurs crus. Des animations supplémentaires ont promu le patrimoine local, la gastronomie et l'œnotourisme, attirant environ 350 participants tout au long du week-end.



Crédit photos : Jean Delmarty



Crédit photos : Jean Delmarty



Ressources humaines

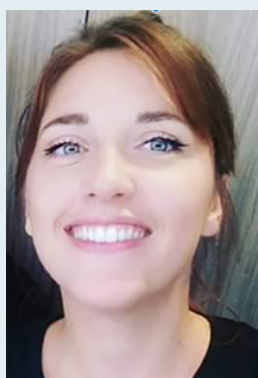
DÉPART EN RETRAITE DE ROBERT PEALAT

Après 17 ans de travail au service de la ville de Saint-Péray, Robert Pealat a pris une retraite bien méritée. C'est au CEP du Prieuré, dont il avait la charge de l'entretien, qu'il a effectué la majorité de sa carrière. Discret mais sérieux et investi, il était à l'écoute des besoins des associations et s'assurait du

bon fonctionnement de l'ensemble du bâtiment dont il connaissait chaque recoin. L'équipe du CEP se sépare d'un collègue loyal et efficace mais se réjouit de le voir partir avec une multitude de projets et la satisfaction d'une carrière heureuse.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE CHEZ LES LOUPIOTS



Depuis le 15 septembre 2023, Audrey Halle assure la direction du Centre multi-accueil « Les Loupiots ».

Diplômée infirmière en 2010, elle a travaillé dans divers services hospitaliers. En 2014, elle a entamé une transition vers le domaine de la petite enfance en devenant directrice adjointe de crèche. Au fil des années, son expérience et son engagement l'ont conduite au poste de directrice d'établissement à Neuilly-sur-Seine, avant de faire le choix de s'installer en Ardèche en octobre 2021.

Les projets qu'elle souhaite mettre en place à la crèche « Les Loupiots » témoignent de sa volonté de créer un environnement où le lien entre enfants, parents et professionnels du site est au cœur de chaque journée.

Elle estime que la parentalité a pris une importance considérable de nos jours, car personne ne connaît mieux son enfant que ses propres parents. Accompagnée de son équipe, elle souhaite poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années tout en mettant en place de nouvelles initiatives. Ainsi, divers projets tels que des expositions photos, des spectacles ou encore des petits déjeuners, seront proposés pour créer une véritable communauté autour des Loupiots.

C'est avec enthousiasme que la commune accueille la nouvelle directrice à la crèche municipale.



POINT SUR LE BUDGET AU 30 SEPTEMBRE 2023

La situation budgétaire au 30 septembre 2023 est conforme aux prévisions. En section de fonctionnement, les recettes sont en augmentation de 5 % par rapport à la même période en 2022. Les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées malgré l'inflation : les dépenses d'énergie devraient être inférieures aux prévisions de fin d'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT situation au 30/09/2023

DÉPENSES RÉELLES
4 553 071 €
dont 62,36 %
de réalisation

RECETTES RÉELLES
5 957 831 €
soit 77,06 %
de réalisation

En section d'investissement, les principaux travaux en cours ou à venir sont les suivants :

TRAVAUX CIMETIÈRE **104 000 € HT**

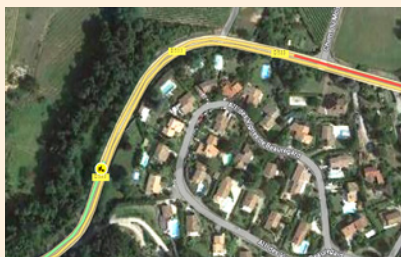


TRAVAUX ÉCOLES **317 000 € HT**

Poursuite de l'isolation des façades
et changement des menuiseries



TRAVAUX VOIE DOUCE - RD533 - CHEMIN GACHET **165 000 € HT**



TRAVAUX PARC CHAVARAN - PLOYE **34 000 € HT** Remplacement d'un jeu obsolète



POINT FISCALITÉ : INSTAURATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Lors du dernier conseil municipal, la commune a pris la décision d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation. Cette mesure vise à inciter les propriétaires à réinjecter leurs biens dans le circuit locatif, le cas échéant en les réhabilitant ou en les cédant.

Sont concernés les seuls locaux à usage d'habitation pourvus des éléments de confort minimum. Est considéré comme vacant un logement libre de toute occupation pendant plus de 2 années consécutives, ou un logement occupé moins de 90 jours consécutifs au cours de chacune des 2 années de référence.

La vacance doit être indépendante de la volonté du propriétaire. Cette taxe d'habitation sur les logements vacants sera instaurée à compter du 1^{er} janvier 2024.

HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT : QUEL IMPACT POUR LE BUDGET ?

En 2014, la commune n'avait que 16 % d'emprunts à taux fixe. Aujourd'hui, suite à notre politique de sécurisation de notre dette, près de 89 % de nos encours sont à taux fixe. Seuls subsistent à taux variable 3 dossiers (11 % de l'encours) indexés sur l'Euribor 3 mois, dont le taux n'a cessé d'augmenter au cours de l'année 2023. L'Euribor 3 mois est passé en 1 an de 1,17 % à 3,97 %.

L'incidence financière pour la commune devrait se situer à environ 15 000 € pour l'année.

**Entre
début 2014
et fin 2022,
l'endettement
par habitant
est passé
de 2 169 €
à 1 240 €.**



PREMIÈRE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

Initié lors du vote du budget 2023, ce programme a pour objectif d'impliquer les habitants dans l'élaboration de projets visant à améliorer le cadre de vie de notre commune. Pour cette première édition, un seul projet, répondant aux critères du règlement, a été déposé. Il s'agit de la création d'un caniparc. Présenté lors du conseil municipal de décembre, il sera mis en place en 2024. Nous reviendrons en détail sur cette réalisation à l'occasion du prochain magazine. Ce budget participatif sera reconduit cette année. N'hésitez pas à proposer vos idées ; tous les renseignements utiles sont sur le site internet de la ville.



Éducation - Enfance Jeunesse

RENTRÉE SCOLAIRE POUR 1 318 ÉLÈVES SAINT-PÉROLAIS

Après la pause estivale, 1 318 jeunes ont retrouvé le chemin des classes dans les 4 établissements de la ville. Les projets culturels, sportifs ou citoyens annoncés sont nombreux, notamment un label « Génération 2024 » et des projets variés pour les écoles, des échanges avec les villes jumelles ou européennes, ainsi qu'un club citoyen très actif pour le collège. Madame Peillard a repris la direction du collège de Crussol ; nous lui souhaitons la bienvenue !



- ÉCOLE DES BRÉMONIÈRES
- ÉCOLE DU QUAI
- ÉCOLE SAINTE-FAMILLE
- COLLÈGE DE CRUSSOL

Très belle année scolaire aux élèves, aux équipes pédagogiques et aux personnels qui participent pleinement à la vitalité des établissements saint-pérolais !

LES VIGNES PÉDAGOGIQUES

Lundi 11 septembre, les élèves avaient rendez-vous sur la place Santo Tirso pour la vendange ! Une nouvelle rencontre captivante et instructive ayant pour objectif de faire découvrir la récolte du raisin ! Cette initiative encourage des échanges fructueux et permet aux écoliers d'approfondir leur connaissance de la culture de la vigne. Les élèves, enthousiastes, attendent avec impatience les prochaines étapes : la taille et l'attachage des vignes ! Un grand merci à tous les participants et aux viticulteurs mobilisés. Rappelons que ce projet est soutenu par la mairie et vise à sensibiliser les élèves de nos écoles primaires à l'environnement viticole de Saint-Péray.



VACANCES D'ÉTÉ : 5 SEMAINES DE LOISIRS VARIÉS POUR LES ENFANTS !

Cet été, le centre de loisirs a accueilli plus de 400 enfants pour plus de 700 places répartis en 3 sections selon leur âge : 3/6 ans, 6/11 ans, 9/17 ans. Pour les plus jeunes, un thème hebdomadaire les fédère autour d'activités ludiques et de sorties. C'est ainsi que les thèmes de l'Ardèche, de l'eau, d'Astérix, des sciences, de Jumanji et de la Coupe du Monde de rugby ont été abordés. Une nuit sous tente, dans le magnifique cadre du Château de Beauregard, ainsi qu'une sortie, ont ponctué chaque semaine thématique : piscine, parcours aventure au Grand Échaillon, Safari de Peaugres, Parc Spirou... Pour les 9/17 ans, le centre a une visée plus sportive et les emmène chaque semaine dans un lieu de séjour différent : Autrans, Salavas près de Vallon-Pont-d'Arc, Méjannes-le-Clap (30), Le Chambon-sur-Lignon et La Londe-les-Maures dans le Var. En plus d'activités « classiques » telles que le VTT, la randonnée... les jeunes ont pu s'adonner aux joies de la voile, du football américain ou de la bouée tractée... Quelques visites culturelles ont également ponctué les séjours comme la visite d'une exposition de Cabu, caricaturiste ou du Chambon-sur-Lignon, village des « Justes ». Mention spéciale aux équipes d'animateurs et aux directeurs Karine Boghossian et Philippe Péalat : leur rigueur, leur sérieux font, avec la programmation, le succès du centre. Il n'est pas rare que les jeunes qui fréquentent SAC ADOS, poursuivent en tant qu'animateurs pendant de nombreuses années. Ainsi Léa a fêté cette année ses 10 ans d'animation et Aubin ses 9 ans. Merci à ces équipes pour leur fidélité, leur professionnalisme et leur dynamisme !



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

La rénovation des écoles se poursuit. Après la maternelle des Brémondrières, cette année ce sont l'ensemble des radiateurs d'origine de l'école élémentaire qui a été changé soit près de 40 appareils. Ces travaux ont été effectués par les agents des services techniques. Ces équipements plus performants participeront sans nul doute aux économies d'énergie sans cesse recherchées pour les bâtiments communaux. La période estivale est propice à différents travaux de maintenance : travaux électriques, entretien, peintures... De plus, dans le cadre d'un projet de la Communauté de Communes Rhône Crussol, les premiers panneaux solaires de Rhône Crussol ont été installés sur les toits de l'école maternelle du Quai et des Brémondrières élémentaire. Ces installations s'inscrivent dans l'engagement pris par les élus afin d'accroître la production locale d'énergies renouvelables grâce au photovoltaïque, une ressource majeure pour le territoire. Ce projet est mené conjointement avec Aurance-énergie, une société citoyenne qui mobilise l'épargne locale pour investir dans des toitures solaires. Cette initiative vise à répondre aux enjeux liés à la transition énergétique et écologique. Enfin le projet d'isolation des façades nord des écoles élémentaires est en cours de finalisation et devrait se réaliser courant 2024. Les écoles sont rénovées, embellies, et deviennent de plus en plus durables.



Solarisation aux Brémondrières



Solarisation à l'école du Quai



Inauguration des panneaux solaires de l'école maternelle du Quai le 1^{er} juin 2023

MAJORITÉ

Un engagement responsable, des investissements pour l'avenir.

Nous sommes tous amenés à nous déplacer et, de fait, confrontés aux difficultés de circulation. Tous inquiets face au dérèglement climatique, nous devons nous adapter avec l'objectif de conserver un cadre de vie agréable et participer à une société plus sereine. Nous avons consacré nos efforts cette année à sécuriser les modes de déplacement vertueux. L'aménagement de l'avenue de Gross-Umstadt, qui se connectera bientôt au secteur de la gare en passant par la rue Pierre de Coubertin près du stade de la plaine pour rejoindre le chemin des peyroutes jusqu'à Cornas en est un exemple.

De même, les travaux en cours le long de la départementale 533 entre le chemin du mois de mai et celui de Gachet permettront aux habitants de relier en toute sécurité le centre-ville. L'année 2024 nous permettra, comme nous nous y étions engagés, de lancer les travaux de la voie douce le long du Mialan visant à rejoindre la voie bleue et le Rhône, offrant ainsi un nouvel axe de déplacement doux et sécurisé.

Dans le même esprit, les projets de pelouse synthétique au stade sont à l'étude. Ils permettront aux associations, au centre de loisirs, aux écoles et bien sûr à l'ensemble des sportifs d'avoir un espace utilisable de façon intensive, durable dans le temps, économe en eau et en travaux répétés. Plus largement, les réflexions en cours autour du PLUIH attestent de notre engagement à planifier judicieusement le développement de notre commune et du territoire en veillant à sa durabilité.

Malgré les inquiétudes liées aux crises que traverse le monde, nous vous souhaitons de profiter de ces fêtes de fin d'année entourés de vos proches et une très belle année 2024.

OPPOSITION

La charte de l' élu

Distribuée à chaque élu lors du premier conseil d'installation, elle stipule notamment que « L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité [...] poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier »...ce que certains ont bien du mal à appliquer. Face aux manquements et dérives d'élus, un décret du 6 décembre 2022 avec une entrée en vigueur au 1^{er} juin 2023 prévoit désormais l'obligation pour les collectivités de mettre à disposition des élus un référent déontologue afin de leur apporter tout conseil utile en rapport avec cette charte. Pourtant, au-delà d'avoir une conscience déontologique, morale ou éthique, il s'agit avant tout de bon sens et je m'interroge sur ce que des élus saint-périllais pourraient ne pas avoir compris dans l'extrait mentionné pour que nous nous retrouvions avec des situations ambiguës et douteuses. Est-ce déontologiquement correct d'avoir accordé 4 parcelles communales sous forme de commodat à un élu dès 2015 et à peine réélu en 2020 de lui en avoir accordé 4 autres ? d'exercer des transactions commerciales avec des élus ? de nommer une élue, agente immobilière à la commission urbanisme ? d'avoir détruit l'enregistrement d'une séance de conseil municipal que j'avais demandée ? etc. Je m'interroge aussi sur le doublon d'un référent déontologue alors que nous disposons contrairement aux petites communes d'un DGS et d'un service juridique à la CCRC censés me semble-t-il conseiller. Un coût supplémentaire pour la commune pour peut-être enfin éviter les dérives.

Retrouvez l'intégralité de cette charte sur le blog de l'opposition :

<https://unfuturpoursaintperay.blogspot.com/>

Isabelle Badier



État civil



ILS NOUS ONT REJOINTS

● STEPANIAN Louna, Marie, Sylvie	07/06/2023	● VACHER Malo Jules	31/08/2023
● FOURAISON Alba, Gabrielle	08/06/2023	● GIRAUD Milo, Julien, Grégory	11/09/2023
● RENAHY BORLOT Elena, Catherine	08/06/2023	● VILLAIN Virginie	18/09/2023
● VALETTE Lény, Gérard	24/06/2023	● GRAZIANO Elly, Margot, Maryane	22/09/2023
● SIRIEYS Michka, Adel, Ismaël, Dinku	04/07/2023	● ROBIN Louise	01/10/2023
● KAKUEVA Louise, Olivia, Patricia	12/07/2023	● BUFFIN Lou, Solène, Huguette	03/10/2023
● BALASTRIER Éden, Elio	16/07/2023	● CROZE GOURDON Simon, Steve	12/10/2023
● PARISI Luce	19/07/2023	● FLORIEL Elio, Cyprien, Laurent	19/10/2023
● JOURDAN PAULUS Giulian, Jean-Marie, Michel	29/07/2023	● FAURE TILLIER Ewan, Sirius	25/10/2023
● BROTONS Nora, Marie, Paulette	18/08/2023	● FAURE TILLIER Lucas, Orion	25/10/2023
● PAPPALARDO Ezio, Antoine	20/08/2023	● VANNEREAU Kevin, Axel, Dylan	06/11/2023
● MILOCHEVITCH Margot, Martine, Evelyne	21/08/2023		
● MIRANNE Alizée, Héloïse, Isabelle	21/08/2023		

ILS SE SONT UNIS



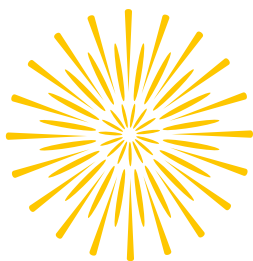
● MOURAT Mathieu, Laurent, Joseph et MONNA Pauline, Valérie	24/06/2023
● ALBERT Yannick, André, Jacques et HAMERLIK Caroline, Christiane	01/07/2023
● GERBAULT Eric, Pierre-Marie, Eugène et SUPIOT Régine, Marie	01/07/2023
● MUTSCHLER Vincent et FRAISSE Gabrielle, Lucie, Marie	07/07/2023
● LEYDIER François et DUPRE Lucile, Sophie	13/07/2023
● BLANDIN Cédric, Fabrice, Dominique et VINCENT Fanny, Etienne, Bernadette	15/07/2023
● LE DIUZET Yannick et LA ROCCA Elsa, Brigitte, Lyllette	15/07/2023
● PAPPALARDO Frédéric, Léon, Gaston et WITTMER Audrey	20/07/2023
● KORIBA Tayaa El Bachir et TRICHARD Débora, Emmanuelle	22/07/2023
● ISMAËL Maxime, Jacques et ARCHAMBAULT Mélanie, Ginette	12/08/2023
● VALOUR Arnaud, Thomas et ANDRE Noémie, Nancy	16/08/2023
● CROZAT Vincent, Max, Edouard et ROUVEURE Sylvie, Mauricette	26/08/2023
● GÉRARD Marc et CHANAL Sylvie, Alice, Henriette	09/09/2023
● NOYERIE Clément, Léon, Paul et BRUNEL Lola, Manon	15/09/2023
● BLANCHARD Christophe et CHANAL Floriane, Angeline	16/09/2023
● CHOSSAT Fabrice et MOLINOT Vanessa	16/09/2023
● DICHAMP Benoît, Maxime et QUELAVOINE Aubéline, Yvonne, Edmonde	23/09/2023
● DELACROIX Julien et CHATEL Cyrielle, Alexandra, Emilie	30/09/2023
● JOUSSAIN Brice, André, Raymond et LEBELLANGER-BAILLET Sandra, Jeanne, Marie	14/10/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS



● ARLEN Gérard	25/05/2023	● HENNUYER Achille, Jean	11/09/2023
● ETIENNE René, Gabriel, Paul	12/06/2023	● HUET Michel, Philippe	12/09/2023
● GOFFOZ Lucienne, Jeanne	12/06/2023	● SAULIER Bruno	13/09/2023
● CHABRIOL Paulette, Aline	13/06/2023	● PONGERARD Marie, Anne	19/09/2023
● COSTE Simone, Elise	14/06/2023	● SAUTON Odette, Marie, Thérèse	21/09/2023
● DESFONDS Jean, Victor, Basile	19/06/2023	● FURRER Christian, Joseph	22/09/2023
● GAUCHIER Patrick, Jean-Paul	25/06/2023	● VIALLE Joël, Jean	25/09/2023
● LÉVÊQUE Nicole, Ginette	02/07/2023	● MICHELON Maurice, Louis	26/09/2023
● POUZET Dominique, Paulette, Adrienne	07/07/2023	● FARNIER Jean-Paul, Raymond, Robert	27/09/2023
● PERRIER Augusta, Fanny, Antonia	13/07/2023	● CLUZEL Jean, Pierre, Henri	14/10/2023
● GOUIT Patrick, Gilbert, André	13/07/2023	● REBUT Monique, Marie, Béatrice	16/10/2023
● BRET Georgette, Micheline	23/07/2023	● LOORE Ruth	18/10/2023
● DESBOS Bernadette, Clotilde	24/07/2023	● VIDAL Barthélemy, Michel	21/10/2023
● SORRENTINO Michel, Martial	24/07/2023	● FARCY Roger, Maurice, Benoit	22/10/2023
● GAILLARD Emile, Paul	05/08/2023	● ROBÉDIA Odile, Marie	26/10/2023
● SAIVE Lucette, Louise	07/08/2023	● GRIPPA Monique, Marie	29/10/2023
● AIMETTI Georges, Jean, Henri	09/08/2023	● CHAPPUIS Marie-Noëlle, Thérèse	31/10/2023
● LANGRAND-ESQUIRE Philippe, Paul, Guy	10/08/2023	● DUJET Roger, Marcel, Emile	02/11/2023
● ROUX Henri, François	10/08/2023	● DUTERTRE Geneviève, Christiane	10/11/2023
● RICHARD Christiane, Mauricette	12/08/2023	● MAZOUÉ Jean, Luc, Léopold	15/11/2023
● PRADON Christiane, Marguerite, Marcelle	13/08/2023		

MAIRIE DE Saint-Péray **Fête & des vins du jumelage**
1^{ER}, 2 ET 3 SEPTEMBRE 2023



**Merci à tous,
sans vous cette fête
ne serait pas possible !**

